

Pugnace, JMG Cavoza renouvela sa demande en 1854. Georges Eugène Haussmann fit la même réponse que son prédécesseur.

Les archives n'ont pas conservé d'autres demandes éventuelles. La lecture du cadastre nous informe qu'en 1867, le Parmesan se dessaisit de terres en friches mitoyennes avec celle qu'il revendiquait.

Cette transaction est-elle à relier à la vie familiale du natif d'Emilie-Romagne ? Après avoir perdu 5 enfants entre 1838 et 1853, l'année 1865 le vit enterrer un autre fils ainsi que son épouse Virginie Drancy (1809-1865).

Après avoir porté en terre une deuxième femme (Emilie Signory), sa troisième conjointe, Françoise Garcin, lui donnera des jumeaux en 1872. L'un d'eux, Louis Albert Cavoza sera aussi treillageur ... et conseiller municipal (en 1912-1919 et puis en 1925-1929).

L'Archive de la Quinzaine n°455

Du lundi 29 novembre au samedi 11 décembre 2021

**La rue des Écoles
(1921)**

Archives municipales 10, rue Jean Jaurès
92 260 Fontenay-aux-Roses
Tel. 01 41 13 21 12
david.descatoire@fontenay-aux-roses.fr

<https://www.fontenay-aux-roses.fr/35/histoire-et-patrimoine.htm>



L'Archive de la Quinzaine¹ n°454

Du lundi 15 novembre au samedi 27 novembre 2021

**La réclamation Cavoza
(1850)**

Quelques cartes postales du Fontenay-aux-Roses des années 1900 laissent entrevoir des gloriettes, pergolas et autres tonnelles. Ces pièces émanent peut-être de la main de Jacques Marie Girolamo Cavoza (1811-1902). Sa société de treillages était située à La Cavée, au niveau de l'actuel 8 rue Ledru-Rollin.

En 1850, ce n'est pas pour évoquer son art que ce natif du Duché de Parme sollicite l'administration. Il revendiquait une parcelle en friches, peut-être située en face de son adresse, dans épingle formée par l'intersection des actuelles rues Ledru Rollin et Boucicaut.

Après une réponse défavorable du Préfet Jean-Jacques Berger, l'artisan fontenaisien envoya une réclamation au Ministre des Travaux publics. Une nouvelle fois, le Préfet lui répondit par la négative (AM FaR 1 O 257) :

¹ Tous les quinze jours, les Archives municipales proposent un document original concernant l'histoire de Fontenay accompagné d'un petit texte de présentation. L'ensemble forme *L'Archive de la Quinzaine*.

3^e Division.

10^e Bureau.

Nos d'Enregistrement:

du Secrétariat

du Bureau

399

*Copie au Maire
Mairie au J. Cavoza
1850*

République Française.

Préfecture

du Département de la Seine.

OBJETS

des Lettres ou Arrêtés.

Paris le 13. nov. 1850.

Route Dépt. n. 57.

Monsieur le Maire,

Objet d'une réclamation
du M. Cavoza.

Le Sieur Cavoza vient dans votre Commune
à réclamer auprès de M. le Ministre des Travaux
Publics Contre le Refus que lui fait mon
Administration de l'autoriser à élever des construc-
-tions sur un terrain formant le Talus de la route
Dépt. n. 57, et dont il se prétend propriétaire
M. le Ministre vient de décider qu'il n'y a pas
lieu de s'arrêter à cette réclamation tant qu'elle
ne sera pas appuyée de titres réguliers.

Je vous prie de faire part de cette décision
au M. Cavoza

Recevez, Monsieur le Maire, l'assurance
de ma Considération distinguée,

Le Représentant du Peuple, Préfet,

Pray

M. le Maire de Fontenay
aux Profes.